



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 29 novembre 2011 (13.01)
(OR. en)**

**15523/11
ADD 1**

PV CONS 62

ADDENDUM au PROJET DE PROCÈS-VERBAL

**Objet: 3119^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES),
tenue à Luxembourg le 11 octobre 2011**

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE ¹

Page

POINTS À L'ORDRE DU JOUR (doc. 15060/11 OJ/CONS 61)

Point 2. Politique de cohésion 3

◦
◦ ◦

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Politique de cohésion

- *Présentation par la Commission et bref débat*

M. Hahn, membre de la Commission, a présenté les propositions de la Commission concernant la future politique de cohésion pour les années 2014 à 2020.

=====